



# LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

## RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

### ANNEE 2010

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

**Samedi 11 juin 2011 à Volvic**

par

**Henri JENN,**  
*Trésorier*

**François-Xavier JARREAU,**  
*Trésorier adjoint*

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2010 (statuts, art. 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art. 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2011 et 2012.
- les legs et donations,

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information :

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en «masse», ou avec des graphiques,
- **comparable** aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, «Experts Conseils Associés» représentés par Monsieur Benoît de Blignières, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant :

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe du Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siège social : Les Fonderies Royales - BP 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél : 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail : lpo@lpo.fr

## RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2010

---

### 1- COMPTES ANNUELS 2010

Les comptes annuels présentés à votre assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort sur Mer et ne comprennent pas les résultats financiers des délégations régionales ou départementales (pas de rédaction de comptes combinés).

#### 1-1 Référentiel comptable retenu

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

##### Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

##### Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les subventions concernant la gestion des réserves naturelles et des programmes Life ne sont plus comptabilisées en transfert de charges (compte 79) mais en subventions d'exploitations (compte 74).

#### 1-2 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

##### Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2010 est de 886 K € contre 1 209 K € en 2009. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

##### Evènement non traduit dans les comptes :

Le 30 mars 2010, la Cour d'Appel de Paris a confirmé et aggravé le jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Paris le 16 janvier 2008 dans le procès dit de l'Erika.

La justice a octroyé 100 K € en réparation du dommage moral, 300 K € en réparation du dommage matériel et 300 K € au titre du dommage écologique. La justice a également octroyé 120 K € au titre des frais de justice.

Ce jugement de la cour d'appel n'a pas été traduit dans les comptes clos le 31 décembre 2010 car il fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

### -3 Compte de résultat (résumé)

L'activité de l'année 2010 se trouve retracée dans le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans

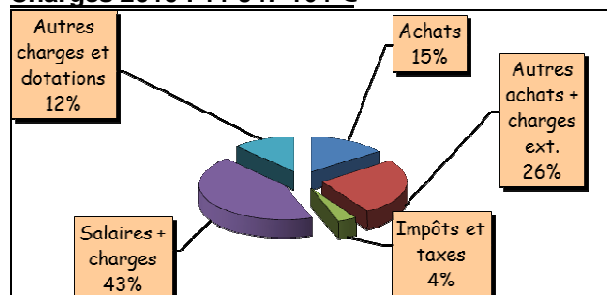
qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, et résumé par :

Rubriques en liste	en euros		Comparaison
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	Budget prév. 2010
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	1 993 101	1 877 969	2 306 655
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	978 627	861 786	859 841
Subventions et autres	5 067 864	3 045 856	3 253 689
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	188 951	1 336 869	1 040 312
Cotisations, collectes et autres produits	1 915 781	2 030 161	1 905 323
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>10 144 324</b>	<b>9 152 641</b>	<b>9 365 820</b>
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	4 899 766	4 355 453	4 505 097
Impôts, taxes et versements assimilés	429 915	359 872	310 098
Charges de personnel : salaires et charges sociales	5 189 940	4 476 104	4 827 863
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	392 048	296 435	229 676
Autres charges d'exploitation	238 714	93 101	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 150 383</b>	<b>9 580 962</b>	<b>9 872 734</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>-1 006 059</b>	<b>- 428 323</b>	<b>-506 914</b>
<b>Quote part opération faite en commun</b>		<b>-123 972</b>	<b>- 130 000</b>
Produits financiers	44 540	27 153	30 000
Charges financières	49 520	53 349	52 416
<b>Résultat financier</b>	<b>-4 980</b>	<b>- 26 196</b>	<b>- 22 416</b>
Produits exceptionnels	1 000 444	1 328 902	680 000
Charges exceptionnelles	19 881	34 559	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>980 563</b>	<b>1 294 343</b>	<b>680 000</b>
Impôt sur les sociétés (-)	49 791	83 909	20 670
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	837 541	641 910	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	677 588	791 513	0
<b>Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)</b>	<b>79 685</b>	<b>482 340</b>	<b>0</b>

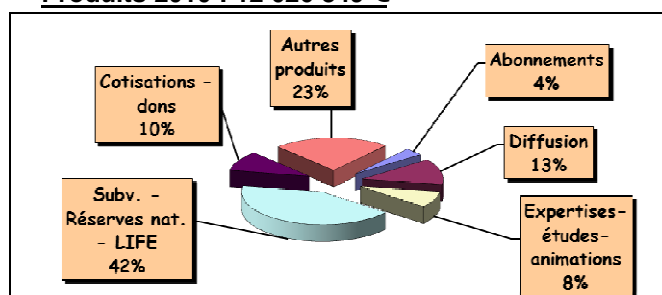
Frais exposés personnellement par les bénévoles dans le cadre de leurs activités à la LPO et permettant une réduction d'impôt (reçu fiscal) :

<b>Produits</b> : Bénévolat (abandon du remboursement de frais)	66 928	55 174
<b>Charges</b> : Personnes bénévoles (frais de déplacement)	66 928	55 174

#### Charges 2010 : 11 947 164 €



#### Produits 2010 : 12 026 849 €



Les charges correspondantes ont été affectées aux Pôles et aux Services à raison :

- Développement :	36 %	- Juridique :	1 %	- Conservation :	52 %
- Communication :	9 %	- International :	2 %	Total	100 %

(Après répartition des coûts du Pôle Administration Finance – Res Humaines)

**LPO - COMPTE EMPLOI RESSOURCES ANNEE 2010**

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	en % d'activité	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de (2)	% budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>1 - MISSION SOCIALES *</b>	9 910 404	100%	88%		<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC/NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBIT D'EXERCICE</b>			871 789
<b>1.1 Réalisées en France</b>	9 655 374	97%	86%		<b>1.1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>1 398 335</b>	<b>12%</b>	1 398 335
- Actions réalisées directement	9 568 458	97%	85%	424 288	- Dons manuels non affectés	119 209		119 209
Les travaux préalable aux actions de protection de la nature	2 320 093	23%	21%	744 031	- Dons manuels affectés	401 334		401 334
Protection - gestion - espèces - espèces + outils de communication	5 148 362	52%	46%	76 057	- Legs et autres libéralités non affectés	836 313		836 313
Sensibilisation à l'environnement	660 902	7%	6%	0	- Legs et autres libéralités affectés	41 480		41 480
Diffusion par correspondance (DPC)	1 439 101	15%	13%	0				
- Versements à d'autres organismes agissant en France	86 916	1%	1%	0				
Reversement associations locales LPO	86 916	1%	1%	0				
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	255 030	2%	2%	31 131	<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>			
- Actions réalisées directement	215 023	2%	2%	0				
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Biodiffé International)	40 007			192 375				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	361 031	3%	3%	192 375	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	4 723 111	42%	4 723 111
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	192 375			0		5 067 863	45%	5 067 863
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	168 656			0	<b>3 - SUBVENTION &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				0	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>			0
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	998 140	9%	9%	1 467 883				
Frais de fonctionnement	998 140			0				
Sous total								
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE/INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	11 269 575	100%	100%		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE/INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	11 189 309	100%	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>					<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	0		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	677 589				<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	837 540		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	79 685				<b>IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>			138 301
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	12 026 849				<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0		
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>				0	<b>V - TOTAL GENERAL</b>	12 026 849		1 536 656
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>				-27 482				
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>				1 440 401	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			-1 440 401
					<b>SOLDES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC/NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>			968 024
					<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
					Bénévolat			
					Prestations en nature			
					Dons en nature			
					.....			
<b>Total</b>					<b>Total</b>			

## **Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2010**

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2010.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

### **Emplois (colonne 1)**

#### **1. Les missions sociales**

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

##### **1.1 Réalisations en France :**

1.1.a- Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont les sites Natura 2000 principalement
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : La LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de

diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

**1.1.b Versements aux Associations locales LPO :** Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

##### **1.2 Réalisés à l'étranger :**

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal ...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français)

##### **2- Frais de recherche de fonds**

###### **2-1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs**

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning ....).

###### **2-2 Frais de recherche des autres fonds privés**

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

##### **3- Frais de fonctionnement :**

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

### **III Engagements à réaliser sur ressources affectées :**

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

### **IV Excédent de ressources de l'exercice :**

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2010.

### **Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)**

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : Les missions sociales et les frais de

fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectés. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100% en prélevant une quote part des ressources collectées.

#### **V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.**

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

#### **Ressources collectées sur 2010 (colonne 2)**

##### **1- Ressources collectées auprès du public**

###### **1.1- Dons et legs collectés**

###### **1.1-a Dons manuels non affectés**

Ils sont réalisés à 80% par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

###### **1.1-b Dons manuels affectés**

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

###### **1.1-c Legs et autres libéralités non affectés**

Un legs de 41 480 € fait l'objet d'un souhait d'affectation spécifique du légataire : action oiseau en détresse.

Les legs reçus par la LPO en 2010, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales

de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

##### **2- Autres fonds privés**

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

##### **3- Subventions et autres concours publics**

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder ...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires ...) et des collectivités territoriales (sur projets).

#### **Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (colonne 4)**

#### **Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :**

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100% des legs non utilisés sur ces 3 années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

## 1-4 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

ACTIF	Net 31/12/10	Net 31/12/09	PASSIF	Net 31/12/10	Net 31/12/09
Immobilisations corporelles & incorpor.	7 270 553	6 800 695	Fonds associatifs et réserves	6 256 556	5 765 398
Immobilisations financières	32 972	33 070	Résultat net de l'exercice	79 685	482 340
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>7 303 525</b>	<b>6 833 766</b>	Autres fonds asso. : subven. investis.	2 819 790	2 374 929
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	23 756	36 124	<b>Fonds associatifs</b>	<b>9 156 033</b>	<b>8 622 667</b>
Stocks marchandises	284 599	296 427	Provis. risques / charges,	543 066	432 472
Créances	4 274 562	3 393 457	Fonds dédiés	1 092 183	1 252 135
Valeurs mobilières et disponibilités	3 040 435	3 545 673	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	2 522 735	2 160 676
Charges constatées d'avance	114 748	62 925	Emprunt auprès des établissements de crédit	1 158 425	1 228 568
			Produits constatés d'avance	569 185	471 854
<b>Total général actif</b>	<b>15 041 625</b>	<b>14 168 372</b>	<b>Total général passif</b>	<b>15 041 625</b>	<b>14 168 372</b>

### Engagements hors bilan au 31 décembre 2010

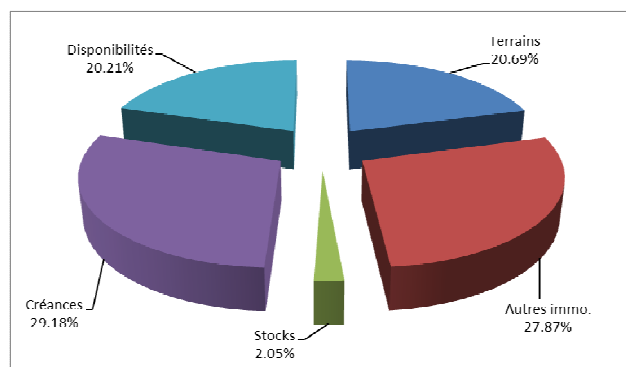
#### Engagements reçus :

Legs nets à réaliser : 1 275 758 €

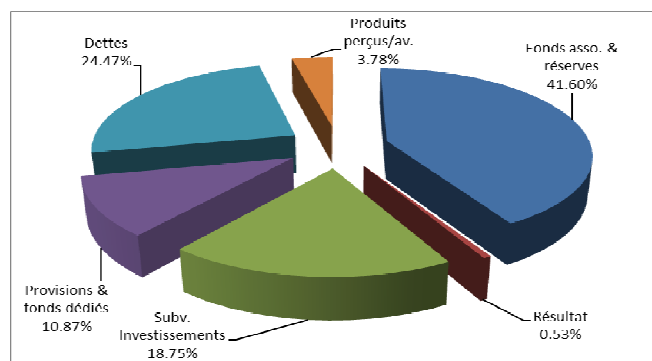
#### Engagements et sûretés réelles consenties :

- avals cautions, et garanties données : néant
- sûretés réelles consenties : néant

### ACTIF 2010 :



### PASSIF 2010 :



## 1-5 Affectation du résultat de l'exercice

La LPO est largement dépendante :

- 1) des financements publics, des aides publiques et allègement de charges liés à l'emploi.
- 2) Des libéralités qui lui sont consenties par ses membres ou sympathisants.

Le résultat final est une traduction de l'activité globale ; l'analyse sectorielle permet de contribuer à une appréciation des différentes activités.

Le Conseil d'Administration du 30 avril 2011 après avoir constaté pour l'exercice 2010 un

**résultat excédentaire de + 79 685 €**

propose à l'assemblée générale de la LPO du 11 juin 2011, l'affectation suivante :

*en Report à Nouveau* + 79 685 €

## **1-6 Informations complémentaires**

### **Trésorerie**

Au 31 décembre 2010, les valeurs mobilières de placement recèlent des plus-values latentes estimées à 228 K€ contre 222 K€ en 2009.

---

### **1-7 Remboursement de frais** (Statuts Art. 7)

Les remboursements des frais exposés directement, ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration de la LPO ont été réglés pour les montants effectivement déboursés par eux, selon les justificatifs produits pour un montant de 19 060 €.

---

### **1-8 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice**



## 2 – Bilan social 2010

### Evénements marquants :

Une nouvelle amplification de l'activité avec pour incidence des besoins en personnel accrus :

- Une augmentation conséquente (et contrôlée) du nombre de salariés au 31.12.2010 par rapport à la fin de l'année 2009 (+ 9).
- L'appel à des CDD de durée plus ou moins longue (ayant pour conséquence de nombreux mouvements d'entrées et sorties du personnel).
- Le dépôt et l'acceptation d'un nouvel agrément sur le plan national pour la gestion de Services civiques (jeunes volontaires de moins de 26 ans) gérés sur l'ensemble du territoire national (et pour le compte des Associations locales). Au 31.12.2010, trente-cinq jeunes étaient accueillis par la LPO France et son réseau sur des missions de conservation de la nature et de sensibilisation du public (scolaire notamment).
- L'application de l'avenant n° 127 de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA) portant sur le déroulement de carrière (contrôle mensuel de l'indice pour chacun des salariés CDI au sein de la LPO France).
- Le changement de dénomination des Groupes CCNA (le Groupe 2 étant rebaptisée Groupe A, Groupe 3 remplacé par Groupe B...) ainsi que la création d'un nouveau statut conventionnel « Assimilé Cadre ».
- Une reconstitution de carrière individuelle réalisée pour chacun des salariés en CDI à la LPO France (depuis la date d'entrée, en tenant compte des évolutions de poste notamment) : 126 reconstitutions réalisées.
- La mise en place d'un plan d'actions lié à la gestion des « Seniors ». Avec avis favorable des représentants du personnel de la LPO France portant sur l'accès et le maintien des plus de 55 ans (aménagement des postes de travail, formations et transfert des savoirs).

Au-delà de ces principaux faits marquants, il est important de préciser :

- La fin définitive des Emplois jeunes, dont les premiers bénéficiaires sont arrivés dans le courant de l'année 1998.
- La continuité d'une programmation du Plan de formation professionnelle pluri-disciplinaire (Management et cohésion d'équipe particulièrement et spécialisation dans la technicité informatique – Web, Photoshop, Mapinfo, sans oublier la partie liée à la protection des personnes (Sauveteurs secouristes du travail) et de biens (formation incendie).

### 2-1 Emploi – Effectifs et répartition

#### 2-1-1 Les Effectifs

Les effectifs salariés évoluent rapidement depuis l'arrivée aux Fonderies royales (Janvier 2009). Au 31 Décembre 2010, ils passent de 135 personnes physiques fin 2009 à 144 fin d'année 2010, pour un équivalent temps plein (ETP) de 135,75 contre 124,59 en 2009.

Depuis plusieurs années, la LPO connaît des mouvements de personnel conséquents, liés notamment à des missions ponctuelles financées par l'Etat et autres collectivités. L'année 2010 aura connu un affaiblissement de cette tendance (81 mouvements contre 106 en 2009) :

- 47 arrivées tous contrats confondus (16 CDI dont 6 pérennisations de CDD vers CDI) contre 51 arrivées en 2009 (dont 22 CDI).
- 33 départs tous contrats confondus (8 démissions pour raisons strictement personnelles pour une grande majorité). Pour mémoire, 46 départs dans le courant de l'année 2009.

La LPO bénéficie depuis l'année 2005 d'un dispositif appelé « Emploi tremplin » dont l'objectif était d'encourager le soutien, la création et la pérennisation d'emplois dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la Région Poitou-Charentes aide depuis

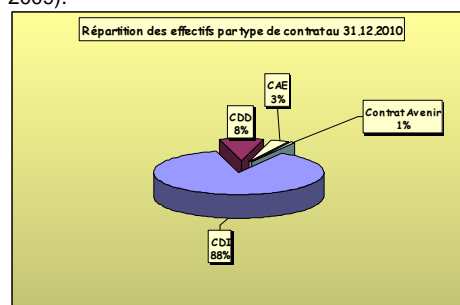
cette date la LPO autour d'un programme de « Restauration et valorisation de zones humides et autres espaces naturels en Poitou-Charentes (aides financières au bénéfice de 22 postes).

La deuxième génération des emplois tremplins en région Poitou-Charentes, ayant pour thème « la LPO à l'heure du développement durable » aura fêté sa deuxième bougie en Septembre 2010. Rappelons que le soutien de la région porte sur une aide financière au profit de 27 postes.

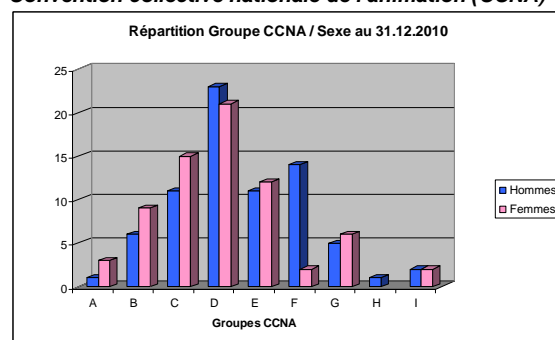
Parallèlement à cela, il convient de noter que la Région Ile de France apporte quant à elle son soutien financier en rapport à des études liées au développement de la vie associative, à la sensibilisation du grand public et à la sauvegarde des oiseaux en proposant le co-financement d'un nouveau poste en Ile de France, portant l'aide totale à 5 postes.

#### Répartition des effectifs CDI – CDD

Au 31 décembre 2010, la proportion du nombre de contrats à durée indéterminée par rapport à la totalité des contrats confondus est de 88 % de l'effectif présent à cette date ce qui représente 126 postes sur 144 (3 % de plus par rapport à l'effectif total de la fin d'année 2009).

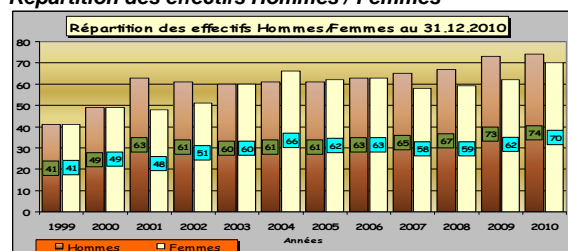


#### Répartition des effectifs par sexe et par catégorie de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA)



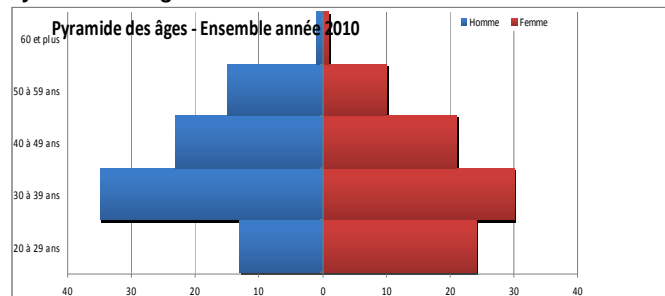
Nouveauté conventionnelle à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010, la création d'une nouvelle classification du personnel « Assimilé Cadre » Groupe F ainsi que l'évolution de la dénomination des groupes CCNA (le Groupe 2 est remplacé par le Groupe A, le Groupe 3 par le Groupe B...). Au 31 Décembre 2010 et pour tous les types de contrats confondus, 65 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes C à E de la CCNA) contre 70 % au titre de l'année 2009, au profit notamment du Groupe F (Ex Groupe 6 pour les indices supérieurs à 375 points) Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie Cadre (Groupes F à I de la CCNA) représente 22 % de l'ensemble des Groupes conventionnels à la LPO France.

#### Répartition des effectifs Hommes / Femmes



Depuis l'année 2006 où la LPO affichait une parité exemplaire entre les hommes et les femmes, les années suivantes ne peuvent plus mettre cette parfaite équité en avant. Cependant, la fin de l'année 2010 tendrait à s'y rapprocher avec 51 % d'hommes (représentant 74 salariés) contre 49 % de femmes (représentant 70 salariées) (contre 54 % d'hommes et 46 % de femmes à la fin de l'année 2009).

### Pyramide des âges



Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO est une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2010, plus de 60 % des effectifs à moins de 39 ans. A noter que la moyenne d'âge des salariés de la LPO est passée de 37 à 38,3 ans.

Il est à préciser qu'au 31 décembre 2010 plus de la moitié du personnel (53 %) a moins de 6 ans d'ancienneté. L'ancienneté moyenne des salariés de la LPO France est de 7 ans et 10 mois.

### 2-2 Rémunération et charges accessoires

Le montant des rémunérations brutes chargées sur l'ensemble de l'année 2010 (salaires bruts versés + charges sociales patronales) s'élève à 5.189.940 € contre 4.476.104 € sur l'année 2009, soit une augmentation globale de + 16 %. Ce rapport est à mettre en corrélation avec le budget global de la LPO France qui sur la même période évolue de 12 %.

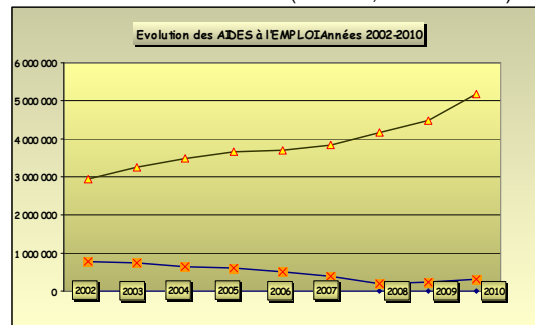
Les charges fiscales assises sur les rémunérations (taxe sur salaire, taxe d'apprentissage) sont de 275.936 € en 2010, contre 234.223 € en 2009 (augmentation expliquée en partie par la fin de statuts emplois-jeunes alors exonérés de charges fiscales et la contractualisation de contrats à durée déterminée).

Les aides à l'emploi perçues en 2010 sont composées de :

- aides Emplois Jeunes, CUI-CAE, Contrat avenir et CIE pour un montant de 60.424 €.
- aides à l'emploi suite à la création de postes en CDI (liées au plan « Revitalisation Zodiac) : 26.500 €
- aides Emplois tremplins Régions Poitou-Charentes et Ile de France pour un montant de 150.508 €.

A cela, il convient d'ajouter les aides versées par le Ministère de la cohésion sociale, utiles aux versements des indemnités des Services civiques, pour un montant global de 74.636 €

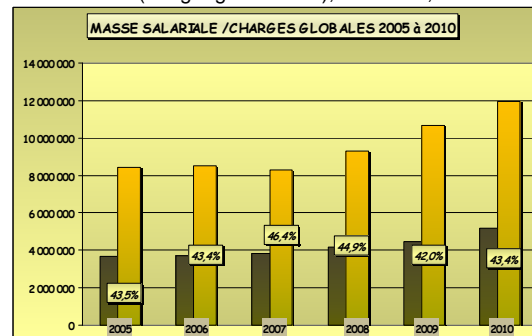
Le total de ces aides cumulées correspond à 312.068 € en 2010 à comparer aux 241.580 € perçus en 2009, soit une augmentation du montant des aides de 29 % et représentant 6,01 % de l'ensemble de la masse salariale en 2010 (contre 5,40 % en 2009).



### Rémunérations globales

L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2010 à 43,44 % du total des charges : rapport 5.189.940 € (charges salariales 2010) /

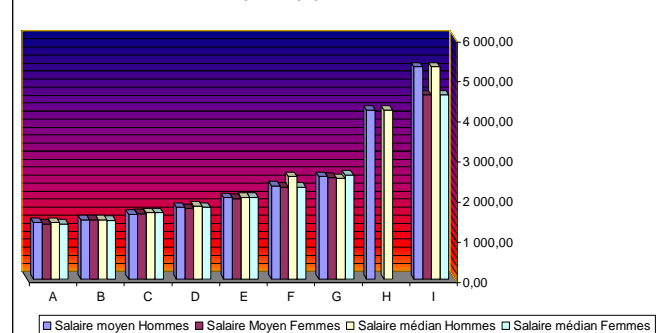
11.947.157 € (budget global 2010), contre 42,00 % en 2009



Le rapport entre la moyenne des rémunérations brutes (hors ancienneté) des cadres et des employés est égal en 2010 à 1,56 (correspond à la moyenne brute des rémunérations Cadres – Groupes F à I / moyenne brute des rémunérations non cadres).

### Indices moyens CCNA

Salaires moyens et médians répartis par catégorie CCNA et par Sexe - 31.12.2010



Pour la deuxième année consécutive, il est proposé une lecture des indices moyens et médians de la CCNA et ce, photographie au 31 Décembre 2010. Les indices auront été valorisés par la valeur du point en vigueur sans tenir compte de l'ancienneté. Il en ressort que dans une très forte proportion, la LPO offre un traitement salarial entre les hommes et les femmes équitable. Seuls le Groupe I de la CCNA montrent une différence de niveau de rémunération entre les deux sexes dans la mesure où l'indice du Directeur général y est présent.

Pour information, le salaire moyen en fin d'année 2010 (hors primes ancienneté, reconstitution de carrière) était de 1.976,01 € bruts.

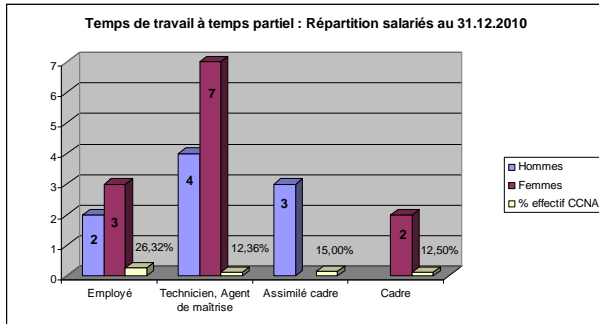
### 2- 3 Durée et aménagement du temps de travail

La LPO est signataire d'un accord sur la réduction du temps de travail (35 heures) appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et a adhéré à la CCNA en Mai 2003.

L'année 2009 aura vu la validation et la diffusion du Vadémécum, document présentant les droits et obligations de chaque salarié de la structure nationale. Il définit avec précision le temps de travail à la LPO, les modalités de dépassement d'heures, ses règles de récupération, les prise de congés.

A noter que l'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 241.386 heures sur l'ensemble de l'année 2010 pour 173 contrats sur l'ensemble de cette même année), contre 223.940 heures en 2009 pour 177 contrats sur l'ensemble de l'année 2009. Cette augmentation d'heures travaillées + 7,80 % s'explique en partie par l'évolution du nombre de salariés moyen en équivalent temps plein sur l'année 2010 (132,66 contre 124,59 en 2009)

Ci-dessous, un graphique mettant en avant le nombre de salariés travaillant à temps partiel, selon leur catégorie CCNA (situation au 31.12.2010, tous contrats confondus).



## 2-4 Emploi travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi au titre des salariés handicapés (cotisation versée à l'AGEFIPH) a été satisfaite en 2010 à hauteur de 40.14 % (contre 32.28 % en 2009). Des efforts d'aménagements de postes de travail ont été apportés dans le courant de cette année 2010, notamment par le remplacement d'un ancien bureau par un poste de travail totalement adapté à la mobilité réduite d'une salariée.

## 2-5 Formation

Depuis le passage à la CCNA (mai 2003) et dans le cadre de la formation professionnelle, la LPO travaille avec l'organisme collecteur Uniformation. Le financement des formations professionnelles se calcule au prorata de la masse salariale globale versée l'année précédente, déduction faite des frais de gestion fixés par l'organisme en question.

Ainsi, en 2010, la LPO s'est acquittée d'une contribution globale de 60.980 € au titre de son obligation Plan de formation interne, professionnalisation des entreprises, CIF CDI & CDD (dont 17.462 € imputés sur l'année 2011) La LPO a monté un plan de formation professionnelle varié sur l'ensemble de l'année 2010. Le nombre total d'heures de formation inscrites sur le Plan de formation professionnelle aura été deux fois moins important au titre de l'année 2010 (709 heures) au regard de l'année 2009 (1.411 heures) et aura concerné 45 salariés en 2010 contre 77 en 2009.

La formation professionnelle 2010 aura été placée dans la ligne directrice des orientations stratégiques 2011-2016, anticipée déjà depuis 2009 par la formation des Managers depuis la Direction générale aux Managers de proximité (formations plus coûteuses que les autres actions précédemment engagées). Parallèlement à cela, une formation à la technique de la valorisation d'un stand aura été proposée au réseau de la LPO (outil pédagogique vidéo pour mise en ligne extranet).

Au-delà de cela, des actions de formation concernant des thématiques informatiques (Web 2.0, perfectionnement Photoshop, Gimp...), formations BAFA, sécurité du personnel (sauveteurs du travail et référents incendie notamment) auront été programmés sur l'année 2010.

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions...), pour un total de 25 bénéficiaires. A noter la réalisation d'un bilan de compétences financé par Uniformation.

## 2-6 Institutions représentatives du personnel

### 2-6-1 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT)

(Texte en attente de réception)

### 2-6-2 La Délégation Unique du Personnel (Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel)

En 2010, l'équipe formant la Délégation Unique du Personnel LPO (5 élus titulaires et 3 élus suppléants, exerçant à la fois le mandat d'élu au Comité d'Entreprise et de délégué du personnel) a exercé ses attributions au titre du Comité d'Entreprise en termes de suivi de la marche économique de la LPO en rendant son avis sur le rapport annuel unique 2009 et en termes de formation professionnelle en donnant son avis sur le bilan de l'exécution du plan de formation 2009, l'état d'avancement du plan de formation 2010 et sur les orientations de la formation professionnelle 2011.

La DUP a également été consultée sur les modalités de fixation de la journée de solidarité 2010, l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées et la réorganisation du Pôle développement et vie associative. Elle a demandé à être informée du rapport annuel d'activité de la Médecine du Travail, a suivi l'aménagement du siège social des Fonderies Royales et du Plan de Déplacements Entreprises, la mise en place de la nouvelle grille de classification CCNA et l'affectation de la contribution au titre de l'effort de construction (1% logement).

Par ailleurs, elle a commandé une expertise auprès d'un cabinet conseil afin de se faire aider sur l'application du déroulement de carrière.

En termes d'activités sociales et culturelles, la DUP a mis en place une nouvelle politique d'avantages pour les salariés se traduisant par un renforcement des avantages existants (chèques livre-disque-culture, carte Cezam, forfait activités culturelles et sportives, forfait mariage/naissance/PACS, arbre de Noël avec spectacle et cadeaux pour les salariés et leurs enfants, etc.), la mise en place du quotient familial pour les chèques vacances et la création d'un nouveau forfait, le forfait billetterie. Elle a aménagé la salle de restauration des Fonderies Royales et organisé une journée conviviale sur l'île d'Aix.

La DUP a poursuivi la diffusion de son bulletin de liaison, l'IRP Infos et ses permanences physique et téléphonique deux matinées par semaine.

Enfin, l'équipe formant la DUP a exercé ses attributions de délégués du personnel en posant 25 questions à la Direction au cours de l'année 2010.

La contribution de la LPO au financement du Comité d'Entreprise est égale à 0,2 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour son fonctionnement (soit 7 079 €) et à 1 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour les activités sociales et culturelles (soit 35 398 €) au bénéfice du personnel.

### Bilan CHSCT :

- Suivi des événements survenus à la LPO Ile de France.

- Intervention du CHSCT pour apporter une aide psychologique au personnel des Réserves Naturelles de la LPO touché par la tempête Xynthia. Cette initiative a permis de prendre en considération que lors d'événements de ce type, aux pertes matérielles s'ajoutent un impact psychologique qui peut être conséquent pour le personnel concerné.

- Allaitement sur le lieu de travail : ce point doit permettre à la LPO de transposer concrètement une disposition prévue par le code du travail.

- Suivi du Document Unique de la LPO, dossier porté par le service RH : actualisation des informations figurant dans l'ancien DU via un questionnaire et les informations émanant des nouvelles visites de sécurité du CHSCT + informations nouvelles issues des nouveaux locaux du siège de la LPO à Rochefort.

- Intervention de CHSCT pour améliorer les conditions de travail au poste accueil d'Espace Nature.

- Suivi des formations des représentants du CHSCT

### 3- COMPTES PREVISIONNELS 2011 – 2012

#### 3-1 Evolutions prévisibles

Statuts Art.8, règlement intérieur Art. 5-4

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2011 et 2012, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée,

Les prévisions salariales 2011 ont été établies sur la base d'un effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2010).

L'évolution des recettes devrait se maintenir sur les prochains exercices selon les quatre axes suivants :

- Croissance du nombre d'adhérents et des dons reçus,
- Augmentation des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance,
- Maintien des programmes de conservation, le plus souvent soutenus financièrement par les Collectivités Publiques,
- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

#### 3-2 Budgets prévisionnels 2011 (révisé) et 2012

Les budgets de fonctionnement des exercices 2010 (révisé) et 2011 ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature.).

En euros € Rappel réalisation

Budget prévisionnel de fonctionnement	2011 (révisé)	2012	2010
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 220 000	2 330 000	1 993 101
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	880 000	890 000	978 626
Subventions et autres	5 300 000	4 905 000	5 067 863
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	67 000	90 000	188 951
Cotisations, collectes et autres produits	2 250 000	2 300 000	1 915 783
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>10 717 000</b>	<b>10 515 000</b>	<b>10 144 324</b>
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	5 022 000	4 850 000	4 899 764
Impôts, taxes et versements assimilés	493 000	510 000	429 914
Charges de personnel : salaires et charges sociales	5 417 000	5 500 000	5 189 940
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	558 000	450 000	392 048
Autres charges d'exploitation	0	0	238 718
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 490 000</b>	<b>11 360 000</b>	<b>11 150 384</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-773 000</b>	<b>-845 000</b>	<b>-1 006 060</b>
<b>Quote part opération faites en commun</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits financiers	40 000	40 000	44 540
Charges financières	47 000	45 000	49 520
<b>Résultat financier</b>	<b>-7 000</b>	<b>-5 000</b>	<b>-4 980</b>
Produits exceptionnels	830 000	850 000	1 000 444
Charges exceptionnelles	0	0	19 880
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>830 000</b>	<b>850 000</b>	<b>980 564</b>
Impôt sur les sociétés (-)	50 000	50 000	-49 791
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	0	0	837 540
Engagements à réaliser sur ressources affectées ( Subventions, dons...) (-)	0	0	677 588
<b>Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79 685</b>